



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Baisse du pouvoir d'achat

Question au Gouvernement n° 4724

Texte de la question

BAISSE DU POUVOIR D'ACHAT

M. le président. La parole est à Mme Clémentine Autain.

Mme Clémentine Autain. Au marché de Sevran, une femme s'est récemment adressée à moi, le caddie rempli de pommes de terre. C'était la fin du mois, elle a quatre enfants et des revenus de misère : elle doit désormais faire preuve d'imagination pour cuisiner des pommes de terre midi et soir.

Aujourd'hui, un Français sur dix a recours à l'aide alimentaire. Le prix du beurre a bondi de 30 % l'an dernier. Les foyers dépensent en moyenne 60 euros de plus par mois pour l'énergie. L'essence n'a jamais coûté aussi cher.

M. Fabien Di Filippo. C'est l'effet Macron !

Mme Clémentine Autain. Le renoncement à se soigner devient la norme pour nombre de nos concitoyens et les fonctionnaires ne sont pas épargnés par cette baisse du niveau de vie, eux qui subissent le gel du point d'indice depuis tant d'années.

On nous fait regarder ailleurs, mais la crise du covid a fait exploser les inégalités et la précarité alors qu'elle aurait dû susciter un choc de solidarité et de partage des richesses.

La capacité à vivre dans la dignité, à répondre à ses besoins essentiels, est mise à mal de façon inédite. Alors que quatre millions de personnes supplémentaires sont en situation de vulnérabilité, les hyper-riches ont profité de la pandémie. L'indécence, chers collègues, est à son comble.

La fortune des milliardaires français a augmenté de 86 %, soit quatre fois le budget de l'hôpital public, mais que fait le Gouvernement ?

M. Maxime Minot. Rien !

Mme Clémentine Autain. Le blocage des prix n'est toujours pas à l'ordre du jour alors que tout nous presse à prendre cette mesure d'urgence sociale.

M. Alexis Corbière. C'est vrai !

Mme Clémentine Autain. L'augmentation du SMIC et la hausse des minima sociaux devraient déjà avoir été instaurées et être compensées par des contributions obligatoires pour ceux qui voient leurs profits s'envoler, qui

engrangent sans vergogne dans les paradis fiscaux et qui empochent les aides d'État sans contreparties. Les grands groupes français vont verser un montant record de dividendes cette année – 12 % de plus qu'en 2021 ! – et il faudrait encore attendre un improbable ruissellement ? Je vous interpelle avec force, colère et gravité sur l'appauvrissement dramatique d'un grand nombre de Français. Il faut agir vite et fort ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI et sur plusieurs bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance.

M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie, des finances et de la relance. Vous n'avez sans doute pas écouté attentivement ce que vient de dire M. le Premier ministre. (« Oh ! » sur plusieurs bancs du groupe LR.)

M. Pierre Cordier. Maître Le Maire !

M. Bruno Le Maire, ministre . Nous répondons à chaque augmentation de prix et aux difficultés rencontrées par les Français par des décisions qui les protègent.

M. Fabien Di Filippo. C'est le ministre de la dette et de la faillite !

M. Bruno Le Maire, ministre . Vous le reconnaîtrez, nous avons affronté en 2021 et en 2022 la plus grave crise économique que notre pays ait connue depuis 1929.

M. Pierre Cordier. Ce n'est pas vrai, c'était en 2008, Le Maire !

M. Bruno Le Maire, ministre . La richesse nationale s'est effondrée et les entreprises étaient à l'arrêt. Malgré cela, la majorité et le Gouvernement ont protégé le pouvoir d'achat des Français, tout d'abord en préservant l'emploi (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM*) et en évitant que le chômage explose grâce à l'activité partielle. Nous avons limité le nombre de faillites grâce au prêt garanti par l'État (PGE). Contrairement à ce que vous dites, nous avons donc fait preuve de la solidarité la plus totale pendant cette crise économique.

M. Jean-Marie Sermier. Il en est fier ! Mais avec quel argent ?

M. Bruno Le Maire, ministre . Aujourd'hui, la reprise se traduit, en effet, par une augmentation des prix. La moitié de cette augmentation est due aux prix de l'énergie. Qu'il s'agisse du gaz, de l'électricité ou de l'essence, nous avons apporté des réponses pour chacun de ces postes de dépenses : pour l'essence, avec l'indemnité inflation et avec le relèvement du barème kilométrique que vient d'annoncer M. le Premier ministre ;...

M. Fabien Di Filippo. Qui a fermé Fessenheim ?

M. Bruno Le Maire, ministrepour le gaz, nous avons gelé les prix (*Protestations sur les bancs du groupe FI*) ; pour l'électricité, dont les tarifs auraient dû augmenter de 35 % le 1er février pour les ménages et les entreprises, la hausse a été bloquée à 4 %, grâce à une participation de l'État et au soutien d'EDF.

Aucun autre État européen n'a fait autant pour protéger le pouvoir d'achat des ménages et des entreprises ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Quelle que soit notre affiliation politique, nous pouvons tous être fiers de la manière dont notre pays a répondu à la crise et dont nous protégeons maintenant les ménages français et les entreprises contre les conséquences de l'inflation. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem et Agir ens. – Protestations sur les bancs du groupe FI. – Bruit sur les bancs du groupe LR.*)

Données clés

Auteur : [Mme Clémentine Autain](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4724

Rubrique : Pouvoir d'achat

Ministère interrogé : Économie, finances et relance

Ministère attributaire : Économie, finances et relance

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [26 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 janvier 2022](#)